

Il lui a également réitéré le souhait des autorités françaises de s'engager davantage encore dans le règlement de la crise humanitaire aiguë à Gaza, et rappelé l'attachement de la France à une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, fondée sur deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte en paix et en sécurité, et ayant l'un et l'autre Jérusalem comme capitale.

Aussi, lorsque des difficultés ou des divergences apparaissent entre pays amis et partenaires, c'est par un dialogue franc et confiant qu'elles doivent être traitées, et non par des mesures d'exclusion. C'est la conviction profonde du Président de la République.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages.



François-Xavier LAUCH

*Référence à rappeler*  
PDR/SCP/BEAR/A004434